

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mars 2023

L'an deux mil vingt-et-deux le 10 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte LUYPAERT, Maire de Berd'huis.

Etaient présents :

Mmes, Christine CARTIER, Christine COBAN, Mélissa DAVID, Patricia GLATIGNY, Sylvie MAY, Virginie RENARD,

MM : Jean-Noël DAGUY, Didier GRASTEAU, Alain SABRAS, Ludovic VALLEE

Etaient absents : Mmes Angélique SINEAU

MM Jean-Marc HAMON, Thomas BROUARD, Gilles LORPIN

Madame Sylvie MAY est choisie secrétaire de séance.

1 AJOUT DE POINT : - Marché Hôtel du Croissant : Avenants allongement du délai d'exécution

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte-rendu de séances du 10 février 2022
2. Vote des subventions
3. Orientations budgétaires
4. Renouvellement du contrat du photocopieur
5. Marché Hôtel du Croissant : avenants allongement du délai d'exécution.
6. Questions diverses.

1/ ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2022.
--

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 février 2022 a été adopté à l'unanimité

2/ VOTE DES SUBVENTIONS

Compte	Intitulé	2021	2022
65748	Collège Pierre Brossolette UNSS	234,00 €	210,00 €
65748	Comité des fêtes	2 000,00 €	2 000,00 €
65748	Anciens Combattants	170,00 €	170,00 €
65748	Secours Catholique	150,00 €	200,00 €
65748	Club 60 et +	300,00 €	300,00 €
65748	La Boule Berd'huisienne	0,00 €	0,00 €
65748	Croix Rouge	140,00 €	140,00 €
65748	Cinq Clochers	425,00 €	425,00 €
65748	L'Estrade	220,00 €	220,00 €
65748	FSL	560,00 €	560,00 €
65748	Lutille	50,00 €	50,00 €

65748	Gymnastique Volontaire	200,00 €	200,00 €
65748	Foyer Rural Berd'huis	1 200,00 €	850,00 €
65748	Entraid'et addict 61	50,00 €	50,00 €
65748	Banque Alimentaire	150,00 €	150,00 €
65748	France Alzheimer	100,00 €	100,00 €
65748	Prévention Routière	50,00 €	50,00 €
65748	Clic du Perche	100,00 €	100,00 €
65748	ADMR	0,00 €	0,00 €
65748	Campus des métiers à Joué les Tours	60,00 €	60,00 €
65748	Visites des malades dans les établissements hospitaliers de l'Orne	100,00 €	100,00 €
65748	Bellême judo 61	30,00 €	30,00 €
65748	CCI Le Mans	60,00 €	60,00 €
65748	Les Restaurants du Cœur	150,00 €	150,00 €
65748	Ass donneurs de sang de Mortagne au Perche	150,00 €	150,00 €
65748	UNA	100,00 €	100,00 €
	TOTAL GENERAL	6 749,00 €	6 315.00 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'ensemble des demandes de subventions présentées ci-dessus.

3/ ORIENTATIONS BUDGETAIRES,

Madame Le Maire propose les orientations budgétaires suivantes (investissement 2022 :

- Installation de WC public Place Théodore Bigeault
- Achat de la propriété Bigeault
- Aménagement extérieur de la mairie
- Pose de candélabres à la Peignerie suite à l'enfouissement des réseaux
- Achat de matériel divers (tondeuse, plaque vibrante, bétonnière...)
- construction d'un auvent à l'arrière de l'atelier communal
- Achat d'un écran pour la salle du Conseil municipal

4/ RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU PHOTOCOPIEUR

Madame le Maire informe le conseil municipal que la société Konica Minolta du Mans (Sarthe) propose un nouveau photocopieur moins coûteux avec un forfait pages noires et un forfait pages couleurs.

En effet actuellement la copie en noir et blanc revient 0.006518€ HT et la copie couleur à 0.06517 € HT. Nous avons une moyenne de 3 177 copies noires et 4 623 copies couleurs ce qui nous fait un total de 511,98 € HT par trimestre.

Avec le nouveau photocopieur, elle nous propose un forfait de 3 200 pages noires et un forfait de 4 700 pages couleurs de plus la copie noire à 0.004 € HT et la copie couleur à 0.04 € ce qui porte la nouvelle location à 480 € HT par trimestre.

La location du photocopieur actuelle s'arrête en mars 2023.

Madame le Maire propose le remplacement du photocopieur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter le remplacement du photocopieur dans les mêmes conditions que l'ancien, c'est-à-dire une location sur 5 années du matériel suivant : Konica Minolta BHC2501 Dual scan, socle et au nouveau tarif indiqué ci-dessus soit un loyer trimestriel s'élevant à 480 € HT,
- donne tous pouvoirs à Madame Le Maire pour signer le contrat de location et toutes les pièces s'y référant.

5/ MARCHE DE L'HOTEL DU CROISSANT : ALLONGEMENT DU DÉLAI D'EXECUTION

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un retard dans les travaux il est nécessaire de faire un avenant pour chaque entreprise titulaire du marché pour prolonger le délai d'exécution de 3 mois repoussant la réception des travaux au 28 fin mai 2022.

Le montant de chaque lot reste inchangé.

Les avenants portent le numéro comme détaillés ci-dessous :

- Lot B Maçonnerie gros-œuvres : Avenant n°8
- Lot D : Cloisons Isolation Doublage : Avenant n°7
- Lot F : Couverture : Avenant n°5
- Lot F Bis : Couverture : Avenant n°5
- Lot H Menuiseries extérieurs : Avenant n°5
- Lot K Plomberie chauffage : Avenant n°5
- Lot L Chaufferie Bois : Avenant n°2
- Lot N Electricité : Avenant n°2
- Lot P Peinture : Avenant n°3
- Lot R terrassements VRD : Avenant n°6

La commission d'appel d'offres a accepté ces avenants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la décision de la commission d'appel d'offres
- donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer les avenants et toutes les pièces s'y rapportant.

6/ QUESTIONS DIVERSES.

Hôtel du Croissant :

Monsieur GRASTEAU informe que les peintures et l'installation des éclairages sont terminés dans le bâtiment principal. Il reste à mettre les persiennes aux fenêtres. Le nettoyage des locaux par une entreprise spécialisée est prévu le 21 et le 22 mars 2022.

Madame Le Maire propose aux conseillers une visite de l'Hôtel du Croissant le mercredi 16 mars 2022 à 18h. Ainsi que l'organisation de portes ouvertes pour les habitants le vendredi 18 mars de 15h à 18h30 et le samedi 19 mars de 9h à 12h. Le conseil municipal accepte.

Elle les informe également qu'une rencontre est prévue avec Monsieur VAGANAY, futur repreneur de l'Hôtel du Croissant, le samedi 12 mars Il a signé un protocole d'accord avec Madame BRIOLANT propriétaire du fonds. Il compte démarrer son activité au 1^{er} juillet sous réserve d'avoir effectué tous les stages obligatoires.

Madame Christine CARTIER émet le souhait que Monsieur VAGANAY vienne se présenter aux conseillers municipaux.

Club 60 et plus :

Madame Le Maire informe que lors de l'assemblée générale de ce jour, il y a eu des changements dans la composition du bureau, Madame Marianne GEHRING a été élue présidente.

Aide d'urgence aux ukrainiens et accueil de réfugiés :

Suite à la réunion du vendredi 4 mars organisée par la commune, un collectif s'est constitué et qu'il a été décidé :

- de lancer une collecte de produits de première nécessité ainsi qu'un appel aux habitants pour accueillir chez eux des réfugiés ukrainiens ou bien mettre à disposition un logement.

Un flyer d'information va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.